

PLACE ET APPORT DE L'ÉCRIT DANS L'APPRENTISSAGE DU FLE

Prof. Dr. Esma İNCE

1. Introduction

En tant que manifestation du langage humain les langues servent à transmettre du sens. Elles permettent ainsi la communication qui se réalise sous deux formes : soit grâce aux sons articulés qui donnent la langue orale, soit grâce aux marques graphiques qui donnent la langue écrite. Chacune de ces formes entraîne deux compétences langagières : compréhension et expression.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, c'est-à-dire dans le « pourquoi je suis d'avis de donner la priorité à l'écrit », je vais parler un peu de la langue maternelle, de la langue étrangère, des langues orales et écrites avec leurs particularités.

Dans la communication en langue maternelle (langue source), le sens sous forme sonore ou sa représentation par l'écriture constitue l'essentiel.

Quant à la langue écrite, si on ne la possède pas aussi bien que la langue maternelle, c'est la langue, autrement dit le conducteur de la pensée qui occupe le premier plan. Le sens et la forme étant tous les deux étrangers, ils engendrent naturellement des problèmes que l'apprenant est amené à résoudre au fur et à mesure.

Pour ce qui est de l'apprentissage d'une langue étrangère hors du milieu naturel, (comme chez nous ici) : elle fait face à la langue cible et entre forcément en conflit avec celle-ci. Ce procédé d'apprentissage présente en même temps un double avantage : c'est en s'initiant à une autre langue que la sienne, que l'apprenant se met à confronter les deux. Il saisit de la sorte comme il n'a jamais fait avant, le fonctionnement de sa propre langue.

De toute évidence une langue est d'abord parlée. De ce fait, elle s'utilise plus fréquemment dans la vie quotidienne. Or, comme dit le proverbe,

« les paroles s'envolent, l'écrit reste ». C'est-à-dire le besoin de fixer les paroles par écrit s'impose. On distingue donc, par exemple, la langue française orale de la langue française écrite qui ont des ressemblances comme des différences :

Premièrement, le français a deux alphabets différents, deux morphologies différentes, deux syntaxes différentes.

- Le français oral utilise 36 phonèmes (36 sons). Le code écrit transcrit ces sons avec 26 lettres seulement. Ainsi, un même son peut être transcrit de manière différente, tandis qu'une même lettre peut noter des sons différents.

- La morphologie étudie les formes des mots, comme les marques du singulier, du pluriel, du masculin, du féminin, des temps des verbes. Ces marques diffèrent à l'oral et à l'écrit.

- La syntaxe étudie la fonction et la disposition des mots dans la phrase. Dans la syntaxe de l'oral, l'intonation, les répétitions, les formes d'insistance, les phrases inachevées ou coupées par l'interlocuteur; et à l'écrit la ponctuation, peu ou pas de répétitions, peu ou pas d'insistances, etc. diffèrent sensiblement.

Deuxièmement, la phonétique de l'oral nécessite une sensibilité auditive à celui qui écoute, une certaine habilité à imiter les sons à celui qui parle. Dans ce sens la langue turque est significative. Appartenant à un autre système linguistique elle est phonétiquement et syntaxiquement loin du français. L'alphabet latin qui leur est commun à tous les deux peut constituer pour un apprenant turcophone une facilité à passer d'abord à l'écrit.

Troisièmement, vient la question de vitesse de l'oral. Le locuteur parle avec une certaine vitesse pendant que l'auditeur capte les sons articulés. A l'écoute, si l'on perd le fil du sujet, ne serait-ce que pour quelques instants, on risque de mal comprendre ou d'assimiler insuffisamment. C'est pourquoi contrairement aux sons mobiles de l'oral, l'écrit présente les atouts suivants :

- possibilité d'allonger ou d'écourter la durée pour une meilleure perception du texte ;
- possibilité de lectures répétitives ;

- reprises du début des phrases ;
- découverte et analyse des nouvelles formes de langue, des termes inconnus.

2. La part de la situation géographique du pays

Dans le choix des stratégies d'apprentissage d'une langue étrangère, il est utile de prendre en compte le cadre géographique du pays. La Turquie, située à des milliers de kilomètres des pays francophones, a donc moins d'occasions par rapport aux pays de l'Europe d'utiliser le français oral dans la vie ordinaire. La proximité géographique des pays, leur héritage commun de culture, de niveau de vie sociale, de religion, assurent aux usagers une facilité relative, non seulement dans le processus de l'apprentissage, mais aussi dans l'emploi effectif de la langue de leurs voisins.

3. Rapport manuel-enseignement

Lié à la question de la situation géographique, il existe également l'exemple des manuels de FLE sur le marché. Leurs programmes et leurs contenus sont conçus nécessairement par les experts de ces pays. Ils y offrent à raison des séquences à dominante orale pratique et utilitaire, conformément bien entendu aux principes des méthodes actuelles.

Pour que ces manuels conviennent à être appliqués dans un pays comme la Turquie, c'est à l'enseignant d'arranger les contenus en considérant les réalités de la classe. A savoir :

- préférer les thèmes, les documents les plus authentiques possibles proche de ceux que l'on rencontre dans la vie réelle ;
- éviter les exercices scolaires éloignés des réalités du jour et qui démotivent ;
- préférer les tâches les plus variées possibles pour ne pas ennuyer l'apprenant ;
- préférer les sujets qui stimulent la réflexion des jeunes au seuil de leur vie d'adulte, de leur vie professionnelle ;

- et surtout préférer des questions, des textes consacrés à l'interculturel qui marchent dans plusieurs sens et, d'après mes observations en classe, intéressent les jeunes de plus en plus.

Et tout cela selon les capacités, les besoins, la volonté et les particularités personnelles des apprenants.

Et pour en revenir à la priorité de l'écrit au niveau universitaire se proposant pour objectif principal de former les futurs enseignants de FLE, comme ici dans notre département, l'étudiant se retrouvera souvent et nécessairement face à diverses lectures et écritures. Cela non seulement en cours, mais aussi dans les épreuves, examens périodiques, devoirs, mémoires, thèses, projets. Toutes ces pratiques impliquent une bonne connaissance de la morphosyntaxe, du lexique, de l'orthographe surtout avec le français qui n'est pas une langue phonétique comme le turc (qui s'écrit exactement comme on l'entend), jusqu'au bon emploi des points de ponctuation. Sans oublier diverses formes et structures linguistiques qui vont plus tard alimenter son plaisir de lire et de communiquer.

Puisque même en langue maternelle –si on a la sensibilité et la conscience langagière- on est conduit à amplifier ses connaissances tout au long de sa vie. Puisque même en langue maternelle, s'exprimer par écrit demande attention et soin. L'écrit en langue étrangère, ne serait-il pas en droit d'en demander plus? Notamment lorsque le programme d'études est limitée plutôt à la dimension de la classe où le processus est forcément plus lent et plus long. A ce stade, il faut parler également du comportement de l'étudiant.

4. Comportement de l'apprenant en langue étrangère

Mes propres études d'abord, et mon expérience personnelle ensuite, m'ont montré ceci : du côté de l'apprenant une appropriation efficace en langue française ne peut résulter que d'une démarche soutenue et rigoureuse dont je vais citer quelques principes :

- prendre inlassablement des notes ;
- consulter le dictionnaire unilingue systématiquement comme si on ne connaissait rien;

- répéter, revenir en arrière pour mémoriser les acquis antérieurs ;
- ne pas trop compter sur sa mémoire mais sur ses notes où il faut emmagasiner jour après jour.

C'est un procédé sans doute lassant, mais il n'est jamais ingrat et finit à coup sûr par gratifier durablement les acquis. Le proverbe d'origine latine qui dit « pour comprendre et retenir un texte, l'écrire équivaut à le lire deux fois » le souligne aussi.

Peut-on parler d'un rapport entre la langue et la pensée? Si oui, joue-t-il un rôle dans l'apprentissage des langues?

5. Langue-pensée

C'est une autre évidence que la pensée se réfléchit dans la langue et la conduit aussi. La langue à son tour remodèle la pensée. Apprenants ou enseignants nous remarquons tôt ou tard que les premières marques sur la feuille conduisent à démêler les idées qui planent dans le vide. De même que la marche à pied remet les idées en place, de même écrire les remet en ordre. Il les concrétise noir sur blanc et génère les suivantes. On a donc tout intérêt à ne pas rechigner à la corvée de travailler crayon à la main.

6. La part de l'erreur

Un autre élément à ne pas dédaigner est le statut bénéfique de l'erreur. Afin de pouvoir tirer partie de ses erreurs, il faut d'abord les faire de ses propres mains pour ensuite les voir de ses propres yeux. L'erreur mène à réfléchir, à se corriger et à s'évaluer soi-même.

Par conséquent et finalement, j'estime que pour un vrai apprentissage il serait pertinent de donner à l'écrit sinon « la part du lion » mais certainement une importance particulière.

7. Conclusion

Pour conclure, on peut peut-être préciser avant tout ceci: même de nos jours, dans aucun pays au monde la question de l'enseignement des langues étrangères n'est entièrement résolue.

Toutefois les efforts, petits ou grands, déployés pour apprendre une autre langue aident, à commencer par sa propre langue, à voir plus clair, à mieux comprendre, à mieux parler, et à mieux écrire.

Je termine par la formule d'un penseur. Ses lignes symbolisent bien la récompense de l'effort individuel.

On oublie vite ce qu'on entend,
On ne se rappelle guère ce qu'on lit,
On apprend pour toujours ce qu'on trouve.

8. Bibliographie

- Başkan, Ö. (2006). *Yabancı Dil Öğretimi : İlkeler ve Çözümler*. İstanbul : Multilingual.
- Ece, K. (2004). *Pour apprendre une langue étrangère*. Ankara : Pegem Yayıncılık.
- İnce, E. (2010). *Enseignement/apprentissage du français langue étrangère*. Ankara : Ürün Yayınları.